FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**



Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024 Version : 4.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Code du produit : 10106DNC10000 **Numéro CE** : Non disponible.

Numéro d'enregistrement REACH

Numéro d'enregistrement	Entité juridique
01-2119473977-17	-

Numéro CAS : Non disponible.

Autres moyens d'identification

00928162; 00928163

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Utiliser dans les revêtements-Consommateur Utiliser dans les revêtements- Professionnel

que la pulvérisation..

Utilisation du produit : Usage grand-public, Applications professionnelles, Application par d'autres méthodes

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Nederland B.V. Oceanenweg 2

1047 BB Amsterdam Netherlands

+31 (0)297 541234

Fax: +31 (0)297 541806

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

Contact national

9he:8cok:8io

: Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

Fournisseur

French (FR) Belgium Belgique 1/33

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Liquide et vapeurs inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Généralités

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention

: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

Stockage

: Garder sous clef.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux

Éléments d'étiquetage supplémentaires

P102, P101, P210, P273, P260, P270, P301 + P310, P331, P405, P501 : Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2/33 French (FR) **Belgium Belgique**

Code : 10106DNC10000

Date d'édition/Date de révision

: 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication,

à la mise sur le marché et

à l'utilisation de certaines

substances et

préparations dangereuses

et de certains articles

dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture

de sécurité pour les

enfants

Avertissement tactile de

danger

: Oui, applicable.

: Non applicable.

: Oui, applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères PBT ou vPvB

PBT	P	В	Т	vPvB	vP	vB
N/A	N/A	N/A	Oui	N/A	N/A	N/A

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : UVCB

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	REACH #: 01-2119473977-17 CE: 919-164-8 CAS: 64742-82-1	100	STOT RE 1, H372 (système nerveux central (SNC)) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412 EUH066 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	EUH066: C ≥ 20%	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

[1] Divulgation supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

French (FR) Belgium Belgique 3/33

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en

maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel

immédiatement à un médecin.

Inhalation : Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en

cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la

respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au

savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants

ni de diluants.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de

pratiquer le bouche à bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la

peau.

Ingestion: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

French (FR)	Belgium	Belgique	4/33
` ,	•	U 1	

Code : 10106DNC10000
PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux

: Aucune donnée spécifique.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

French (FR) Belgium Belgique 5/33

Code : 10106DNC10000

Date d'édition/Date de révision

: 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. NE PAS ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stocker entre les températures suivantes: 0 à 35°C (32 à 95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

French (FR)	Belgium	Belgique	6/33
1 1011011 (1 11)	_ 0.9	_0.9.4.0	0.00

Code : 10106DNC10000
PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Date d'édition/Date de révision

: 6 Septembre 2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées

Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL

DNEL - Non disponible.

PNEC

PNEC - Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

 Lunettes de sécurité avec protections latérales. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.

Protection de la peau

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter

French (FR) Belgium Belgique 7/33

: 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

: Lors d'une manipulation prolongée ou répétée, portez les types de gants suivants: **Gants**

Recommandé: caoutchouc nitrile épaisseur>= 0.38 mm

Protection corporelle

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des

matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être

déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient

être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

: Utiliser avec une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Type de masque : masque complet demi-masque Type de filtre : filtre de vapeurs organiques (Type A) filtre à particules P3 Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est

nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Protection respiratoire

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

: Liquide. **État physique** Couleur : Clair.

Odeur Caractéristique. : Non disponible. Seuil olfactif

Point de fusion/point de

congélation

: Peut éventuellement commencer à se solidifier à la température suivante: <-60°C (<-76°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: naphta lourd

(pétrole), hydrodésulfuré.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Inflammabilité

: Non disponible.

: >37.78°C

Limites supérieures/

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

: Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 1.4% Seuil maximal: 7.6% (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

: Vase clos: 39°C Point d'éclair

Belgium 8/33 French (FR) **Belgique**

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Température d'auto-: Non disponible.

inflammabilité

Température de Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

décomposition Section 7).

pН : Non applicable. insoluble(s) dans l'eau.

Cinématique (40°C): <14 mm²/s Viscosité

Solubilité(s)

Support Résultat l'eau froide Non soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

: Non disponible. Pression de vapeur Taux d'évaporation Non disponible.

Densité relative 0

Propriétés explosives Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur

ou de poussière avec l'air est possible.

: Le produit ne présente pas de danger d'oxydation. Propriétés comburantes

Caractéristiques particulaires

Taille des particules movenne : Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit 10.1 Réactivité

ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

dangereuses

10.3 Possibilité de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à

des températures élevées.

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement

exothermiques: agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

10.6 Produits de

décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité aiguë

French (FR) Belgium Belgique

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	DL50 Voie cutanée	Lapin	>3400 mg/kg	-
,	DL50 Voie orale	Rat	>15000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion
Conclusion/Résumé

Peau : Non disponible.

Yeux : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé

Peau : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : N

Cancérogénicité

: Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables

: Non disponible.

Effects alone and suffer a contact of

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la

peau.

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

French (FR)	Belgium	Belgique	10/33
1	•	.	

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels différés: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Généralités

: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et

entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité Mutagénicité Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.: Aucun effet important ou danger critique connu.: Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun eπet important ou danger critique con

Autres informations : Non disponible.

Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
	Chronique NOELR (DSEO-R) 0.28 mg/l	Daphnie	21 jours

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	-	74.7 % - Facilement - 28 jours	-	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

French (FR)	Belgium	Belgique	11/33

: 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

Mobilité

: Non disponible.

: Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit/ composant	PBT	Р	В	Т	vPvB	vP	vB
PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT	N/A	N/A	N/A	Oui	N/A	N/A	N/A

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

French (FR) Belgium Belgique 12

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Type d'emballage		Catalogue Européen des Déchets
Récipient	15 01 06	emballages en mélange

Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1300	UN1300	UN1300	UN1300
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUCCÉDANÉ D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE	SUCCÉDANÉ D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE	TURPENTINE SUBSTITUTE	Turpentine substitute
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Oui.	No.	No.
Substances polluantes de l'environnement marin	Non applicable.	Non applicable.	Not applicable.	Not applicable.

Informations complémentaires

ADR/RID : Non identifié.

Code tunnel : (D/E)

ADN : Le produit est uniquement réglementé comme substance dangereuse pour l'environnement en cas

de transport par navire-citerne.

IMDG : None identified.IATA : Non identifié.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

: Non applicable.

French (FR)	Belgium	Belgique	13/33

Code : 10106DNC10000
PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Date d'édition/Date de révision

: 6 Septembre 2024

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - : Non applicable.

Restrictions applicables

à la fabrication, à la mise

sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et

préparations

dangereuses et de

certains articles

dangereux

Précurseurs d'explosifs: Non applicable.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie

P5c

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association international du transport aérien

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

French (FR)	Belgium	Belgique	14/33

Code : 10106DNC10000 Date d'édition/Date de révision : 6 Septembre 2024

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essai
STOT RE 1, H372	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1, H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Aquatic Chronic 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU
	AQUATIQUE - Catégorie 3
Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Flam. Liq. 3	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
STOT RE 1	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -
	EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1

<u>Historique</u>

Date d'édition/ Date de : 6 Septembre 2024

révision

Date de la précédente : 13 Février 2024

édition

Élaborée par : EHS **Version** : 4.01

Renonciation

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasinage et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.

French (FR)	Belgium	Belgique	15/33
` ,		.	

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCE

Code : 10106DNC10000

Nom du produit : PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition

: 919-446-0 Utiliser dans les revêtements- Professionnel

Liste des descripteurs d'utilisation

: Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les revêtements- Professionnel Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC10, PROC13, PROC15, PROC11, PROC19

Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel

Secteur d'utilisation finale: SU22

Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.

Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a.

ERC08d

Secteur de marché par type de produit chimique: PC09a

Scénarios environnementaux contributifs

Santé Scénarios contributifs

: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Mélange dans des processus par lots Application au rouleau ou au pinceau

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Traitement d'articles par trempage et versage Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Activités manuelles avec contact physique de la main

Numéro du SE

Association industrielle

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition

: CEPE

: 1

: Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vrac, l'application par pulvérisation, laminage, pinceau, épandage manuel ou méthodes similaires, et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 **16/33**

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1:

Caractéristiques du produit : La substance est un UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe

Quantités utilisées

: Tonnage quotidien maximal du site 2.3 kg/jour

Fréquence et durée de l'utilisation

: Rejet continu Jours d'émission: 365

Facteurs d'environnement non influencés par la

gestion des risques **Autres conditions affectant** : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

l'exposition environnementale : Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.98 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.01

Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.01

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

: Le risque d'exposition environnementale concerne le sol. Aucun traitement des eaux usées n'est obligatoire.

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de >= (%) : 0

En cas de rejet vers une station d'épuration des eaux usées domestiques, atteindre un rendement d'épuration sur site requis de >= (%) : 0

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site

: Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues d'épuration doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

Conditions et mesures avant trait aux usines de traitement des eaux usées : Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 93.7 %

Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (usine de traitement municipale): 93.7 %

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées: 1900

Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2000 m³/i

Conditions et mesures liées : au traitement externe des déchets à éliminer

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

à la récupération externe des déchets

Conditions et mesures liées : La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

État physique

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 17/33

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la

température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article État physique : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 18/33

919-446-0 Utiliser dans les revêtements- Professionnel

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Mélange dans des processus par lots

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article État physique

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

: Liquide, pression de vapeur < 0.5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Formation de film - séchage à l'air Extérieur-Intérieur Aucune mesure spécifique

Préparation de matière pour application-Extérieur-Intérieur Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Application au rouleau ou au pinceau

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Extérieur-Intérieur Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 19/33

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Manuel(le) Pulvérisation-Intérieur

Mettre en place un bon niveau de ventilation contrôlée. (au moins 10 à 15 renouvellements d'air par heure). ou Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140.

Manuel(le) Pulvérisation-Extérieur

Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toutes les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures par jour. ou Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 11: Traitement d'articles par trempage et versage

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Extérieur-Intérieur Éviter tout contact manuel avec les éléments humides.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 12: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

 Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 **20/33**

919-446-0 Utiliser dans les revêtements- Professionnel

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 13: Activités manuelles avec contact physique de la main

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

État physique

: Liquide, pression de vapeur < 0.5 kPa dans des conditions de température et de

pression normales

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers

: Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la

température ambiante.

Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Mesures pour le produit liées à la sécurité

: Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

(environnementale):

Évaluation de l'exposition: Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

(humaine):

Évaluation de l'exposition : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes

(humaine):

Évaluation de l'exposition : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 21/33

919-446-0 Utiliser dans les revêtements- Professionnel

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible. référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Mélange dans des processus par lots

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Application au rouleau ou au pinceau

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

: Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 11: Traitement d'articles par trempage et versage

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

: Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 12: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 13: Activités manuelles avec contact physique de la main

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source

: Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 22/33

919-446-0 Utiliser dans les revêtements- Professionnel

Environnement

: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Santé libraries.ht

Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.

Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible. **Santé** : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision

: 2/20/2020

23/33

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Code : 10106DNC10000

Nom du produit : PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT

Section 1 - Titre

Titre court du scénario

d'exposition

: 919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Liste des descripteurs

d'utilisation

: Nom de l'utilisation identifiée: Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel

Secteur d'utilisation finale: SU21

Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.

Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a.

ERC08d

Secteur de marché par type de produit chimique: PC09a

Scénarios environnementaux

environnementaux contributifs

Santé Scénarios

contributifs

: Adhésifs, produits d'étanchéité Produits antigel et de dégivrage

Produits biocides

Produits de traitement de surfaces non métalliques

Encres et toners

Produits pour le traitement du cuir

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Produits lustrants et mélanges de cires

Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Revêtements et peintures, solvants, diluants Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Peintures au doigt

Numéro du SE

Association industrielle

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition

: 1 : CEPE

: Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris le transfert et la préparation du produit, l'application au pinceau, la pulvérisation manuelle ou méthodes similaires) et le nettoyage des équipements. Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés en systèmes fermés et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des moteurs et articles similaires, la reprise des articles rejetés, la maintenance des équipements et l'élimination des huiles de vidange.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1:

Caractéristiques du produit : La substance est un UVCB complexe. Majoritairement hydrophobe

Quantités utilisées Fréquence et durée de

l'utilisation

: Tonnage quotidien maximal du site 6 kg/jour: Rejet continu Jours d'émission 365 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la

gestion des risques

: Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 24/33 révision

919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

: Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.985 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM):

Reiet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (reiet initial avant RMM): 0.005

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées : Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 93.7%

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées: 1900 kg/jour

Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2000 m³/j

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

: La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 2: Adhésifs, produits d'étanchéité

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 30%

État physique : liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 75g

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² Colles pour loisirs- Englobe l'utilisation jusqu'à... 9 g

Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 6390 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110 cm²

Colle en spray- Englobe l'utilisation jusqu'à... 85.05 g

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour Englobe l'exposition jusqu'à 1 h/évènement

Colles pour loisirs- Englobe l'exposition jusqu'à 4 h/évènement

Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 1 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 6 h/évènement

Colle en spray- Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an- Englobe l'exposition

jusqu'à 4 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 3: Produits antigel et de dégivrage

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

consommateurs

: Lavage de vitre de voiture- Englobe les concentrations jusqu'à 1 % Versement dans le radiateur- Englobe les concentrations jusqu'à 10 % Dégivrant serrure- Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa : Sauf mention contraire.

Quantités utilisées

État physique

Lavage de vitre de voiture- Englobe l'utilisation jusqu'à... 0.5 g

Versement dans le radiateur- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2000 g- Englobe la zone

de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Dégivrant serrure- Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 g- Englobe la zone de contact

cutané jusqu'à 214.4 cm²

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 25/33 révision

919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Lavage de vitre de voiture- Englobe l'exposition jusqu'à 0.02 h/évènement Versement dans le radiateur- Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 h/évènement Dégivrant serrure- Englobe l'utilisation jusqu'à... 0.25 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante.

Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³

Conditions et mesures liées aux informations et aux

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

conseils de comportements destinés aux consommateurs

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 4: Produits biocides

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Produits lave-vaisselle et lave et Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)- Englobe les concentrations jusqu'à 5 % Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)- Englobe les concentrations jusqu'à 15 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Produits lave-vaisselle et lave- Englobe l'utilisation jusqu'à... 15 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 27 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 35 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Produits lave-vaisselle et lave- Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an-

Englobe l'exposition jusqu'à 0.5 h/évènement

Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 h/évènement Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Date d'édition/Date de révision

: 2/20/2020

26/33

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 5: Produits de traitement de surfaces non métalliques

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire.

Peinture murale aqueuse- Englobe les concentrations jusqu'à 1.5 %

Peinture très recouvrante Peinture à base d'eau- Englobe les concentrations jusqu'à

27.5 %

Bouteille de spray aérosol et Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits

d'étanchéité)- Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Peinture murale aqueuse- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2760 g- Englobe la zone de

contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Peinture très recouvrante Peinture à base d'eau- Englobe l'utilisation jusqu'à... 744

g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation jusqu'à... 215 g Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 491 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Peinture murale aqueuse- Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 2.2 h/évènement

Peinture très recouvrante Peinture à base d'eau- Englobe l'utilisation jusqu'à... 6

jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 h/évènement

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 0.33 h/évènement

Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 3 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 2 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des

consommateurs

consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante. Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux

Conditions et mesures liées : Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions aux informations et aux de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 6: Encres et toners

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 10 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 40 g

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 71.4 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à

température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions

de fonctionnement déjà exposées.

consommateurs

Date d'édition/Date de

: 2/20/2020 **27/33**

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 7: Produits pour le traitement du cuir

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 56 g

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 h/évènement Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à

température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

aux informations et aux conseils de comportements destinés aux

Conditions et mesures liées : Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

consommateurs

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 8: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire.

Liquides- Englobe les concentrations jusqu'à 100 % Colles adhésives- Englobe les concentrations jusqu'à 20 %

Sprays- Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Liquides- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2200 g- Englobe la zone de contact cutané

jusqu'à 468 cm²

Colles adhésives- Englobe l'utilisation jusqu'à... 34 g- Englobe la zone de contact

cutané jusqu'à 468 cm²

Sprays- Englobe l'utilisation jusqu'à... 73 g- Englobe la zone de contact cutané

jusqu'à 428.75 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Liquides- Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à

0.17 h/évènement

Colles adhésives- Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 4 h/évènement

Sprays- Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à

0.17 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante. Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Liquides- Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 28/33

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 9: Produits lustrants et mélanges de cires

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

État physique

: liquide

Quantités utilisées

Pression de vapeur 231 Pa : Sauf mention contraire.

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)- Englobe l'utilisation

iusqu'à... 142 q

Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 35 q

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 h/évènement Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)- Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à

température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 10: Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

consommateurs

: Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 10 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 115 g

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour Englobe l'exposition jusqu'à 1 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à

température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions

de fonctionnement déjà exposées.

destinés aux consommateurs

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 29/33

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 11: Revêtements et peintures, solvants, diluants

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Peinture murale aqueuse- Englobe les concentrations jusqu'à 1.5 % Peinture très recouvrante- Englobe les concentrations jusqu'à 27.5 % Bouteille de spray aérosol- Englobe les concentrations jusqu'à 50 % Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)- Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Peinture murale aqueuse- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2760 q- Englobe la zone de

contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Peinture très recouvrante- Englobe l'utilisation jusqu'à... 744 g- Englobe la zone de

contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation jusqu'à... 215 q

Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 491 g- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.7 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Peinture murale aqueuse- Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 2.2 h/évènement

Peinture très recouvrante- Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 2.2 h/évènement

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 0.33 h/évènement

Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)- Englobe l'utilisation

jusqu'à... 3 jours par an- Englobe l'exposition jusqu'à 2 h/évènement

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante. Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Bouteille de spray aérosol- Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³

aux informations et aux conseils de comportements

Conditions et mesures liées : Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

destinés aux consommateurs

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 12: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Charges et mastics et Plâtres et enduits- Englobe les concentrations jusqu'à 2 % Pâte à modeler- Englobe les concentrations jusqu'à 1%

État physique

: liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées

: Sauf mention contraire.

Charges et mastics- Englobe l'utilisation jusqu'à... 85 g- Englobe la zone de contact

cutané jusqu'à 35.73cm²

Plâtres et enduits- Englobe l'utilisation jusqu'à... 13800 g- Englobe la zone de

contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pâte à modeler- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²- A chaque

utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1 g

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition

: Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Charges et mastics- Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 4 h/évènement

Plâtres et enduits- Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours par an- Englobe

l'exposition jusqu'à 2 h/évènement

Pâte à modeler- Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an

Date d'édition/Date de révision

: 2/20/2020

30/33

919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements

: Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

destinés aux consommateurs

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 13: Peintures au doigt

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article

: Sauf mention contraire. Englobe les concentrations jusqu'à 50 %

État physique : liquide

Pression de vapeur 231 Pa

Quantités utilisées : Sauf mention contraire.

A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1.35 g

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Sauf mention contraire.

Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours par an Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 utilisations par jour

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Sauf indication contraire, présume l'utilisation dans une pièce de 20 m³ à

température ambiante.

Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

aux informations et aux

conseils de comportements

destinés aux consommateurs

Conditions et mesures liées : Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à 5 %

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet: : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

Évaluation de l'exposition (environnementale):

: Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 2: Adhésifs, produits d'étanchéité

(humaine):

Évaluation de l'exposition : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

Estimation d'exposition et : Non disponible.

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 3: Produits antigel et de dégivrage

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 4: Produits biocides

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

: Non disponible.

référence à sa source

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 31/33

919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 5: Produits de traitement de surfaces non métalliques

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 6: Encres et toners

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible. référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 7: Produits pour le traitement du cuir

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 8: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et

référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 9: Produits lustrants et mélanges de cires

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 10: Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Évaluation de l'exposition

(humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source

: Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 11: Revêtements et peintures, solvants, diluants

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible. référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 12: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible. référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 13: Peintures au doigt

Évaluation de l'exposition (humaine):

: Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de

travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et : Non disponible.

référence à sa source

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 32/33

PROGOLD TERPENTINE - WHITE SPIRIT		919-446-0 Utiliser dans les revêtements-Consommateur	
Environnement	s'appliquent pas à pour définir les mo De plus amples d	t basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire esures de gestion des risques adaptées au site. étails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle sont ne d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-	
Santé	conditions de fond section 2 sont app Si d'autres Mesur	révues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les stionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la bliquées. Les de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont seateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au	

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.
Santé : Non disponible.

Date d'édition/Date de : 2/20/2020 33/33 révision